

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le trois juillet, à quatorze heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Mason MOREAU, Maire, en suite de convocation en date du 23 juin 2026, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie, le 23 juin 2026.

Étaient présents : M. Mason MOREAU, M. Jérémy ROBBE, Mme Stéphanie LEGAY, Mme Aline MOREAU, M. Fabien PAUWELS, Mme Aurélie VANNECKE, M. Philippe LAISNÉ, M. Alain GRESSIER, M. José TASSEZ, M. Didier PAILLART, Mme Loëtita DAUTREMEPUICH, Mme Sylvie VICHÉRY, M. Pascal DEMOL, Mme Audrey DUBRULLE, M. Fabrice DUBRAY, Mme Marina LONCKE, Mme Charlotte DESMARETZ, Mme Jessica FOURCROY, M. Jérôme DELPLACE, Mme Marie BOULOGNE, Mme Annette GOZET, Mme Peggy CUISINIER, M. David URBAIN.

Étaient absents représentés : M. Thierry TURLURE (pouvoir donné à Jérémy ROBBE) ; Mme Jennifer GREVET (pouvoir donné à Aline MOREAU) ; Mme Karine POCQUET (pouvoir donné à Fabien PAUWELS) ; M. Wesley GARNIER (pouvoir donné à Philippe LAISNÉ)

Étaient absents non représentés : Mme Karine DERUELLE, M. COUVILLERS Nicolas.

Soit : 23 présents, 6 absents (dont 4 pouvoirs), soit 27 votants. Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Fabien PAUWELS a été désigné par le Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées. Le procès-verbal de la réunion du 19 mai 2026 a été adopté sans observation.

N° de la délibération	Objet de la délibération	Décision
03.07.26.01.	INSTALLATION DE MADAME PEGGY CUISINIER, CONSEILLÈRE MUNICIPALE	Adoptée
03.07.26.02.	INSTALLATION DE MONSIEUR DAVID URBAIN, CONSEILLER MUNICIPAL	Adoptée
03.07.26.03.	ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ANNUELLES 2026 AUX ASSOCIATIONS LOCALES	Adoptée
03.07.26.04	ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2026 AUX ASSOCIATIONS LOCALES	Adoptée
03.07.26.05.	ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2026 AUX ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES	Adoptée
03.07.26.06.	DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°1 BUDGET VILLE	Adoptée
03.07.26.07.	CONSTITUTION DE PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES ET/OU CONTENTIEUSES	Adoptée
03.07.26.08.	MODALITÉS D'APPLICATION DU RIFSEEP AU CADRE D'EMPLOI DES ÉDUCATEURS DES APS	Adoptée
03.07.26.09.	CRÉATION D'EMPLOI NON PERMANENT	Adoptée

Le Maire



Mason MOREAU